



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 183-2023
Type d'intervention : Postulat
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2023.RRGR.252

Déposée le : 04.09.2023

Motion de groupe : Oui
Motion de commission : Non
Déposée par : PS-JS (Stampfli, Wabern) (porte-parole)
PS-JS (Zybach, Spiez)
PS-JS (Müller, Langenthal)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction des travaux publics et des transports
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Introduction de lignes de RER nocturnes

Le Conseil-exécutif examine la possibilité d'introduire des lignes de RER nocturnes les week-ends sur les lignes de Mooliner très fréquentées.

Développement :

L'offre de bus Moonliner connaît un grand succès dans le canton de Berne, surtout depuis la suppression du supplément de nuit en 2021. Tout donne à penser que, depuis, encore bien plus de personnes utilisent cette offre. Il est même possible que certaines lignes accueillent tellement de passagères et de passagers qu'il pourrait être judicieux de passer au rail. Dans l'agglomération zurichoise, les week-ends, plusieurs RER nocturnes circulent parallèlement aux bus de nuit depuis déjà 20 ans. Ils ramènent les noctambules à la maison confortablement et en toute sécurité. Très appréciée, l'offre est une réussite. À l'instar du canton de Zurich, le canton de Berne pourrait aussi miser sur une offre ferroviaire régionale de nuit. Le Conseil-exécutif est donc prié d'examiner la possibilité d'introduire des lignes de RER nocturnes entre les grands centres tels que Berne, Bienne, Thoun, Berthoud, Langenthal, voire Fribourg et Soleure.

Destinataire
– Grand Conseil